

<b>Vos interlocuteurs</b> CD56	Elue : Evelyne DRIANO	07 81 97 90 15 - cd56-sportive@orange.fr
	Salariée : Sylvie PERGAUD	02 97 64 51 86 - basket-morbihan@orange.fr

### DOCUMENTS UTILES

- imprimés d'engagement suivant la catégorie et le niveau
- **Références départementales** : règlements sportifs généraux départementaux - articles 1 - 2 - 3, règlements sportifs particuliers, charte de l'entraîneur
- **Référence fédérale** : charte des officiels

**Le comité du Morbihan organise et contrôle les épreuves sportives départementales telles que :**

- les championnats départementaux seniors masculins et féminins
- les championnats départementaux jeunes masculins et féminins (U20, U18F, U17M, U15 et U13)
- les championnats mini-basket masculins et féminins (U11, U9)
- la Coupe du Morbihan

**Les épreuves sportives sont réservées aux associations relevant territorialement du comité du Morbihan exception faite des associations bénéficiant d'une convention dérogatoire** (proximité géographique).

**Le comité fait parvenir au club les feuilles d'engagement d'équipe(s) avec les consignes afférentes.**

Les clubs doivent procéder à l'engagement de leurs équipes **dans les délais indiqués** pour permettre l'organisation et le fonctionnement des différentes compétitions.

La gestion des compétitions est assurée par la commission sportive. L'outil utilisé est un module du logiciel FBI. Ce module gère les calendriers, les engagements, les dérogations, les classements, les désignations des officiels ainsi que la gestion des feuilles de marque et la collecte des résultats.

**Afin qu'une compétition puisse se dérouler, la commission sportive :**

- établit un calendrier des différents championnats
- définit les modalités administratives liées au déroulement de cette épreuve (conditions de participation, condition de modification des horaires de rencontre, formalités d'avant et après rencontre, la conduite à tenir en cas de problèmes tels que forfait, absence de licence, réserve, réclamation, intempéries..., la méthode de calcul des classements
- complète les modalités administratives par des règlements particuliers qui fixent le nombre de montées/descentes et les règlements annexes, les obligations financières...

Les associations disputant le championnat départemental sont assujetties à la charte des officiels (équipes engagées dans un championnat à désignation obligatoire = débit / officiels désignés, parrainage, tutorage ...= crédit) et à la charte de l'entraîneur établie par le comité du Morbihan (obligation de correspondance de niveau pour les entraîneurs associés à ces équipes).

**Les associations disputant le championnat départemental senior devront présenter une équipe en championnat jeunes ou mini par équipe senior engagée** (qui devra terminer le championnat). En cas d'insuffisance d'équipes jeunes, aucune équipe seniors ne pourra monter.

### LIENS UTILES

- <https://morbihanbasketball.org/documentation>
- <http://www.ffbb.com/ffbb/reglements>